

Département de l'OISE

Arrondissement de SENLIS

**Commune de DIEUDONNE**

**AU CONSEIL MUNICIPAL :**

## **SEANCE DU 04 JUIN 2021**

Nombre de Conseillers en exercice :14

Présents : 13

Votants : 14

L'an deux mille vingt et un, le 04 juin, à 20 heures, le Conseil Municipal de Dieudonne, dûment convoqué le 28 mai 2021, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence, Mme Thérèse-Marie DESCATOIRE Maire.

**Etaient présents :** Ms Mmes Thérèse-Marie DESCATOIRE, Michèle DELPERDANGE, Valérie MUYSHOND, Éric CARPENTIER, Jean Pierre CHATRON, Olivier GANDER, Corinne DUBOIS, Marie-Laure DURIS, Alain KELLER. Bénédicte WAGUETTE M. Romain FONTAINE  
M. Christophe STROZYNSKI Mme Manuelle HOORNAERT

M. Patrick BATUT a donné pouvoir à M. Alain KELLER

Le compte rendu du conseil municipal du 30 avril 2021 est adopté à l'unanimité (soit 14 voix pour).  
Mme Valérie MUYSHOND a été désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Election des membres de la commission municipale en charge de la révision du Plan local d'Urbanisme.  
Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

### **1- DELIBERATION POUR SE PRONONCER SUR L'INTEGRATION DE LA COMPETENCE DEVELOPPEMENT DES VOIES DOUCES AU STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE.**

#### **Délibération n°2021/23**

Madame le Maire expose que la Communauté de Communes Thelloise, par délibération du 15 avril 2021 s'est prononcé favorablement sur cette nouvelle compétence et demande aux communes de se prononcer également.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (14 voix pour)

- **APPROUVE** la modification des statuts de la Communauté de communes Thelloise en complétant la compétence optionnelle Voiries et infrastructures par la compétence « Voies douces »;

### **2- TITULARISATION DE MONSIEUR NICOLAS MARQUET ADJOINT TECHNIQUE**

#### **Délibération n°2021/24**

Madame le Maire informe le conseil municipal que l'année de stage de M. Nicolas MARQUET adjoint technique a été concluante et qu'il a satisfait à toutes les tâches de son poste.

Madame le Maire demande au conseil municipal de le titulariser au grade d'adjoint technique à compter 1<sup>er</sup> août 2021.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité (14 voix pour)

- **DECIDE** de nommer titulaire M. Nicolas MARQUET au grade d'adjoint technique pour 35 h par semaine, à compter du 1<sup>er</sup> août 2021.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2021.

### **3- PLAN LOCAL D'URBANISME : CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE D'URBANISME**

#### **Délibération n°2021/25**

Vu la délibération du conseil municipal en date du 11 septembre 2020 autorisant Mme le Maire à engager les démarches pour la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré le conseil municipal décide de constituer une commission municipale d'urbanisme chargée de la révision du Plan Local d'Urbanisme. Cette commission présidée par Madame le Maire, Thérèse-Marie DESCATOIRE est composée de : Mme Corinne DUBOIS, Mme Michèle DELPERDANGE, M. Eric CARPENTIER, M. Olivier GANDER conseillers municipaux.

#### **Questions diverses :**

**Travaux d'assainissement** sur la place communale : Madame le Maire rappelle que la réhabilitation de la petite maison sur la place nécessite des travaux d'assainissement. Un devis pour les travaux a été réalisé par le SMAS et s'élève à 1834.67 €, Les frais de raccordement seront pris en charge par le SMAS. Le conseil municipal donne son accord pour réaliser ces travaux.

#### **Délibération n°2021/26**

**Eclairage du stade de football** : Des devis ont été demandés et s'établissent comme suit :

- Société Lesens : 27 430 €
- Société Satelec : 16 804 €
- Société Derichebourg : 16 710 €

Ces devis seront étudiés.

#### **Subventions accordées :**

A ce jour les subventions pour la construction de l'accueil périscolaire sont accordées par :

- Le Conseil Départemental : 210 000 €
- la CAF : 68 543 € et un prêt de 43 808 €

La rénovation pour créer deux classes :

- Le Conseil Départemental : 175 000 €
- La région Hauts de France : 36 253 €

La vidéoprotection :

- Le Conseil Départemental : 38 370 €

**Jury d'assises** : M. CHATRON se propose d'aller au premier tirage au sort du 29 juin à 10 h 30 à la Mairie de Méru.

**Contrats civiques** : Madame le Maire a fait la demande de 2 missions de contrats civiques et nous avons reçu 3 candidatures à ce jour.

**Cimetière** : Trois devis pour tailler les ifs du cimetière ont été demandés. Un devis à l'entreprise COLAS pour un montant de 3 600 € TTC, à l'entreprise Au temps des jardins pour un montant de 4 762 € et à l'entreprise La Nouvelle Forge qui est en cours de réalisation.

Bon pour publication et affichage, le 14 juin 2021

*Le Maire,*

*Thérèse-Marie DESCATOIRE*